



Collège François Mitterrand

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

collège
François Mitterrand

Toulouges

académie
Montpellier

éducation
nationale



Allée de Barcelone

66350 Toulouges

Téléphone

04 68 39 49 40

Courriel

ce.0660864f@ac-montpellier.fr

<http://www.clg-mitterrand-toulouges.ac-montpellier.fr/>

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 23 mars 2018

Les membres du Conseil d'Administration ont été convoqués le 5 mars 2018.

Présents : (cf. liste émargement).

Excusés :

Le quorum étant atteint avec 20 présents, M. MARTIN, Principal, ouvre la séance à 17h20.

Mme RODIER est désignée secrétaire de séance.

M. le principal propose l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du CA du 12 février 2018
2. Information sur l'interdiction d'accès à l'établissement
3. Compte financier de l'exercice 2017
4. Questions diverses des enseignants

1. Approbation du P.V. du C.A. du 12 février 2018

Le procès-verbal du conseil d'administration a été transmis avec la convocation.

Déclaration liminaire des enseignants par M. Bransolle (pièce jointe au procès-verbal - Annexe 1).

Mme Rodier rejoint le constat, il aurait fallu pouvoir échanger au préalable.

Mme Trazic répond qu'elle avait expliqué en heure syndicale qu'une 32ème classe n'était pas possible, sans diminution de l'AP. Il était à la portée de tous de vérifier que 32 divisions étaient possibles en faisant la simple multiplication de 26 par 32 soit les horaires plancher par le nombre de divisions et de constater que cela rentrait dans la dhg allouée. Elle ajoute que sa liste a organisé une heure syndicale pour proposer une action commune des 3 listes sur la problématique du département quant aux moyens et aux effectifs. Sur les 4 élus de la liste de M. Bransolle présents à ce CA aucun n'est venu à l'heure syndicale incriminée. La liste de M. Bransolle n'a donné aucune réponse. Ce silence a été considéré par la liste de Mme Trazic comme une fin de non recevoir. Leur liste a donc décidé de siéger et de proposer une répartition des moyens plus égalitaire à leur sens. En tant qu'élus du personnel ils peuvent s'exprimer et faire des motions sans avoir à en référer en amont aux autres listes, lesquelles sont indépendantes les unes des autres.



Mme Danoy explique que la DGH avait été évoquée en conseil pédagogique et en commission permanente et que la possibilité du 32^{ème} division n'avait pas été évoquée.

Une enseignante confirme que Math en Jean concerne 40 élèves.

Mme Trazic demande à ce que les attaques personnelles ne soient pas admises dans le conseil d'administration.

Le P.V. du C.A. du 12 février est soumis au vote .

Contre 3 Abstention 0 Pour 17

Le P.V. est approuvé à la majorité.

Arrivée de M. Pagès à 17h40

2. Information sur l'interdiction d'accès à l'établissement

M. le principal informe le conseil d'administration qu'il a été amené à prononcer une interdiction d'accès à l'encontre d'un parent d'élève. Ce dernier se montre particulièrement vindicatif à l'encontre de l'établissement et de ses personnels depuis le début de l'année.

Malheureusement le 15 février dernier cette attitude a pris une tournure plus menaçante et insultante à l'égard des conseillers principaux d'éducation.

Dans ces conditions et face à l'impossibilité de dialoguer, M. le principal a informé par courrier recommandé à ce parent son interdiction d'accès jusqu'à nouvel ordre. M. le Maire de Toulouges et M. le directeur académique en ont aussi été informés.

3. Compte financier de l'exercice 2017

Mme la gestionnaire et M. l'agent comptable présentent le rapport moral et financier (pièce jointe – annexe 2).

Ils soulignent que les taux de recouvrement sont très bons. La gestion du S.R.H. est excédentaire. De manière générale, M. l'agent comptable souligne une très bonne gestion de l'établissement.

Une demande de subvention sera faite au conseil départemental afin de financer une partie de la facture de gaz (chaudière à bois défectueuse depuis des années).

Le rapport moral et financier 2017 est adopté à l'unanimité.

Répartition du résultat (pièce jointe – annexe 3)

M. l'agent comptable présente la proposition de répartition du résultat.

La répartition du résultat est adoptée à l'unanimité.

4 - Questions diverses des enseignants

1- Salles de classes abîmées et demande de rénovation

M. le principal explique que le département prévoit la rénovation de deux salles de classe chaque année. Aujourd'hui cela paraît insuffisant au regard des besoins de

l'établissement. Il fera remonter ce besoin auprès du département. L'équipe mobile qui intervient ne peut pas à elle seule couvrir tous les besoins.

2- Casiers détériorés et inutilisables.

M. le principal répond qu'effectivement, les armoires de casiers sont dégradées dans leur ensemble, principalement à cause du vent qui fait battre les portes et sauter les soudures. Un rééquipement progressif de l'établissement va devenir nécessaire. La construction d'une couverture sera l'occasion de demander aux élèves de laisser leur cadenas sur les casiers, ce qui permettra de les préserver du vent. Est évoqué la possibilité d'utiliser des casiers à code, mais cela pose aussi des problèmes.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le principal clôture la séance à 18H30

La secrétaire de séance



Gaëlle RODIER




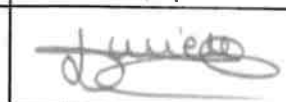
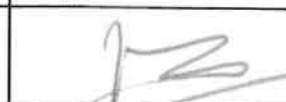







Le principal



Florent MARTIN

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND DE TOULOGES

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Séance du : 23/03/2018		Présent	Absent	Excusé	Remplacé par	Signature
Président	M. MARTIN Florent	8				
Principal Adjoint	M. LLENSE Alain	X				
C.P.E.	Mme MENISSIER Magaly	X				
Gestionnaire	Mme DURIEUX Dolores	b				
Agent comptable	M. VIDAL Lionel	8				
Rep. Coll. Territo.	Mme MALHERBE Hermeline			X		
Rep. Coll. Territo.	M. Jean ROQUE			X		
Rep. Group. Communes	Mme REBECQ Mireille			X		
Rep. Commune	M. SEGARRA Jean	X				
Personne qualifiée collectivité de rattachement	Mme MANZANARES Peggy			X		
Personne qualifiée Inspection Académique	Mme DELSENY Chantal			X		
Parent d'élève titulaire A.P.E.T.P.C.	Mme RODIER Gaëlle	X				
Parent d'élève titulaire A.P.E.T.P.C.	Mme BARBOTEU Laëtitia	X				
Parent d'élève titulaire A.P.E.T.P.C.	M. PAGES Stéphane	X				
Parent d'élève titulaire A.P.E.T.P.C.	Mme CHALARD Sandra	X				
Parent d'élève titulaire A.P.E.T.P.C.	Mme CUTZACH Fabienne	X				
Parent d'élève titulaire A.P.E.T.P.C.	Mme BAGUERREY Vanessa	X				

		Présent	Absent	Excusé	Remplacé par	Signature
Parent d'élève titulaire A.P.E.T.P.C.	Mme PLANTEAU Lucie	X				
Professeur Titulaire	M. BRANSOLLE Pierre	X				
Professeur Titulaire	Mme CARRERE Aurélie	X				
Professeur Titulaire	Mme MEUNIER Aline	X				
Professeur Titulaire	Mme BELTRAN Nathalie				Mme DANDY Cécile	
Professeur Titulaire	Mme TRAZIC Stéphane					
Professeur Titulaire	Mme FRADET Stéphanie			X		
Professeur Titulaire	Mme TIOUR Fatima M. NIFRO					
ATSS Titulaire	M. MORAL Richard	X				
ATSS Titulaire	Mme GIRAUX Véronique	X				
ATSS Titulaire	Mme LOPEZ Maria del Mar	X				
Elève Titulaire	RESENDE DA SILVA Beatriz 304					
Elève Titulaire	SAUT Bastien 306			X		
Elève Titulaire	MASSE Mathieu 407	X				

Imuiter

CARAVANA
Michael CPE

Lors du CA du mardi 12 février 2018, Mme Trazic a lu une motion et a présenté à l'assemblée une nouvelle proposition de répartition des moyens, avec 32 divisions au lieu de 31. Ces propos n'engagent que Mme Trazic et sa liste, nous n'adhérons pas à la forme qu'a pris cette intervention.

En effet, le lundi 5 février, au cours d'une heure syndicale demandée par Mme Trazic, cette dernière a déclaré que l'ouverture d'une classe supplémentaire n'était pas possible, a présenté sa motion et a annoncé qu'elle quitterait le CA après lecture de cette dernière. JAMAIS, lors de cette heure, ni dans la semaine qui a suivi, il n'a été évoqué la création d'une 32ème classe...

Si tel avait été le cas, nous aurions pu organiser une consultation DÉMOCRATIQUE auprès des personnels et un vote (comme cela avait été fait l'année dernière). Ainsi, les élus du CA, auraient pu voter proportionnellement aux résultats du scrutin.

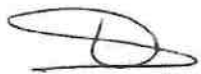
C'est notre conception d'un « principe démocratique ».

Les élus et leurs suppléants ,

Pierre Bransolle



Cécile Danoy



Aurélie Carrère



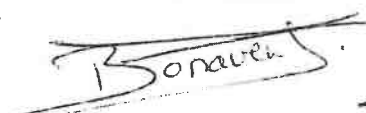
Pascale Garcia



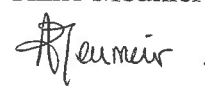
Nathalie Beltran



Carine Bonavent



Aline Meunier



Marie-Hélène Cousinié

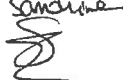


D'autres personnels,

VIE Valérie



NAYARD Sandrine



Nottchi Juanda



ISIMON



F. Jones - Beth



LOPES 17



FERRER Sarah





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADEMIE DE MONTPELLIER
EXERCICE 2017

ETABLISSEMENT N°0660864F
COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND
66350 TOULOUGES

DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

RAPPORT SUR LE COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2017

Présenté par :

- Monsieur Florent MARTIN, ordonnateur
- Monsieur Lionel VIDAL, agent comptable

COMPTE RENDU DE GESTION :

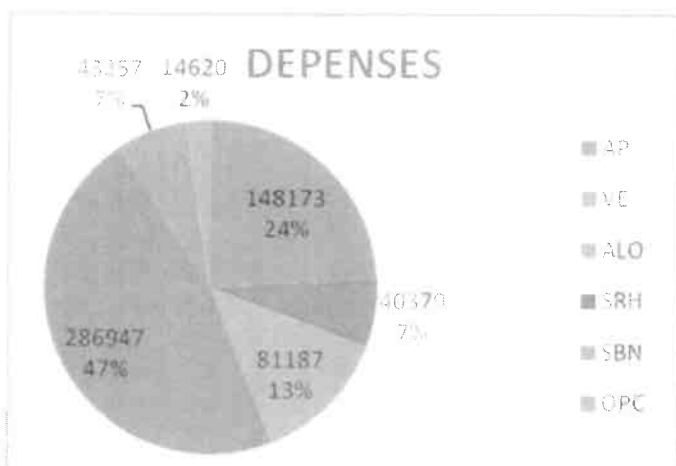
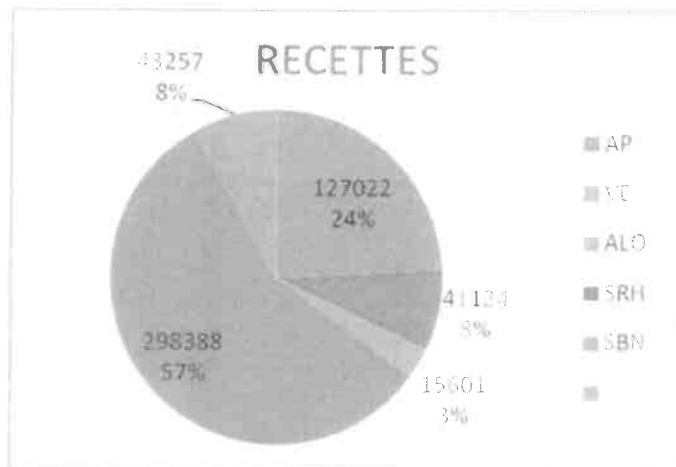
RAPPORT DU GESTIONNAIRE ET DE L'ORDONNATEUR

L'exécution budgétaire 2017 s'est déroulée dans le cadre fixé par le budget initial modifié par les Décisions Budgétaires Modificatives présentées au CA pour information ou pour vote. Divers aspects détaillés ci-dessous en ont permis la réalisation.

1. Organisation du service d'Intendance

Une gestionnaire à temps complet et une adjointe à 80% ont réalisé l'ensemble des opérations de la comptabilité budgétaire de l'exercice :

- constatation des frais scolaires et repas commensaux (285 996 €)
- encaissements et suivi des recouvrements (17 673 € en espèces et 242 075 € par chèque)
- liquidation des recettes (585 393 €)
- liquidation des dépenses (614 563 €)

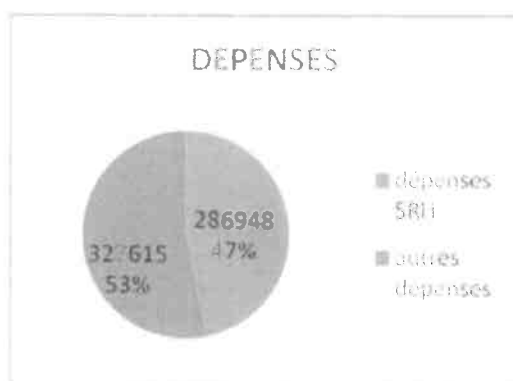


2. Fonctionnement du service de restauration

La production des 87 042 repas servis durant 141 jours a été assurée par une équipe d'agents territoriaux dont le nombre total s'élève à 14 (tous ne participent pas à la restauration : accueil, maintenance).

Des denrées bio (31 105 €) et des denrées standard (157 080 €) ont été consommées ; le bio représentant 17% du total avec un financement complémentaire de la collectivité de rattachement de 6524 € à l'appui du projet bio.

L'ensemble des dépenses, y compris les charges communes de fonctionnement, a été comptabilisé sur ce service dans la rubrique entretien du SRH et LOGISTIQUE.

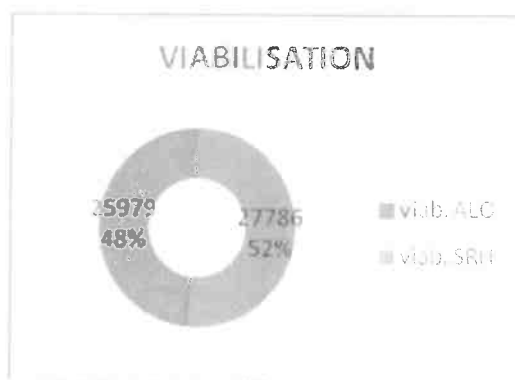


3. Entretien

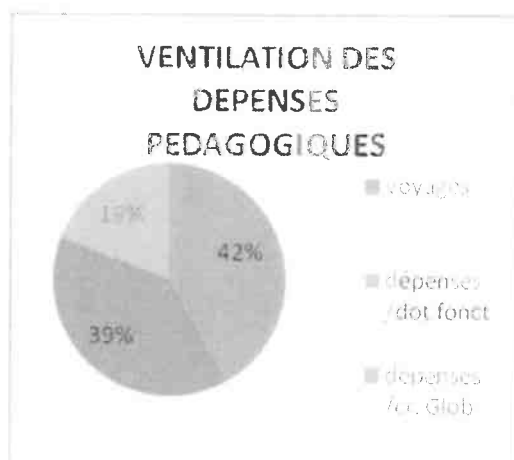
L'entretien est un domaine du service ALO qui s'élève à 21 683 € ; il regroupe les contrats pour 7 496 €, les fournitures d'entretien pour 6 179 € et les produits d'entretien pour 3 492 €. D'autres dépenses d'entretien spécifiques à la restauration sont comptabilisées dans le SRH.

4. Viabilisation

Les charges de viabilisation ont été enregistrées dans le service ALO pour 27 786 € et dans le service SRH pour 25 979 €. Les deux services ont du faire face à la mise hors service de la chaufferie bois en raison d'une panne de l'armoire de pilotage qui devait être remplacée par le département courant 2017. A ce jour le problème perdure et de ce fait le chauffage au gaz pour novembre et décembre a généré un surcout d'environ 3 000 € répartis sur ces deux services.



↓ SERVICE AP



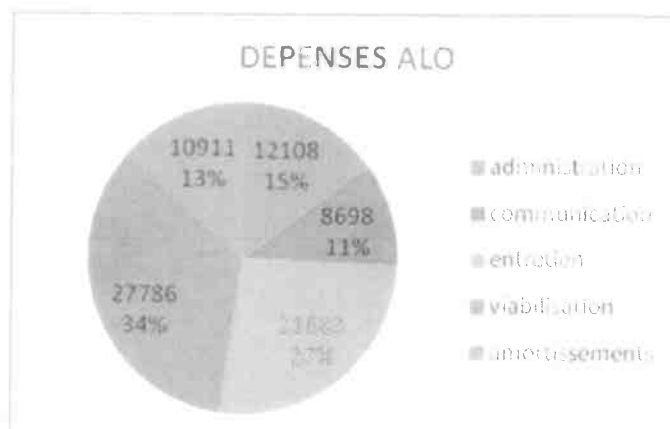
Ce service a financé la mise en place de la réforme des collèges de 2016 par le renouvellement partiel des manuels solaires pour 23 161 €, ainsi que des voyages (Saint Lary, Math en jeans à Marseille, Londres, Madrid et Tarragone).

↓ SERVICE VE

Les fonds sociaux pour 9 397 € ont aidé 45 élèves principalement pour les frais de cantine et de carte de bus.

↓ SERVICE ALO

Ce service a contribué au fonctionnement quotidien du collège par les domaines représentés ci-dessous :



↓ SERVICE SRH

Des recettes en augmentation ne variant que par le nombre d'élèves ou de commensaux hébergés en raison des tarifs restés identiques, ont permis des dépenses maîtrisées par une vigilance constante. L'excédent de gestion : 3.60%.

↓ SERVICE SBN

Le taux d'élèves boursiers est resté constant à 24 %.

↓ SERVICE OPC

Une acquisition de bien a complété les efforts d'équipement : 1 photocopieuse et 1 vidéoprojecteur et 16 ordinateurs portables.

ANALYSE FINANCIERE :

1) COMPTES DE CAPITAUX ET DE VALEURS IMMOBILISEES

Des achats de biens immobilisés ont été réalisés pour un montant de 14 619,60 €, intégralement financés par le fonds de roulement.

Le taux d'amortissement des biens immobilisés est de 56%. Le patrimoine matériel du collège est récent, il est donc encore faiblement amorti.

2) COMPTES DE STOCKS

Le stock de denrées augmente de 14 %, pour s'établir à 7 826,55 €, soit 4% du montant annuel des achats de denrées.

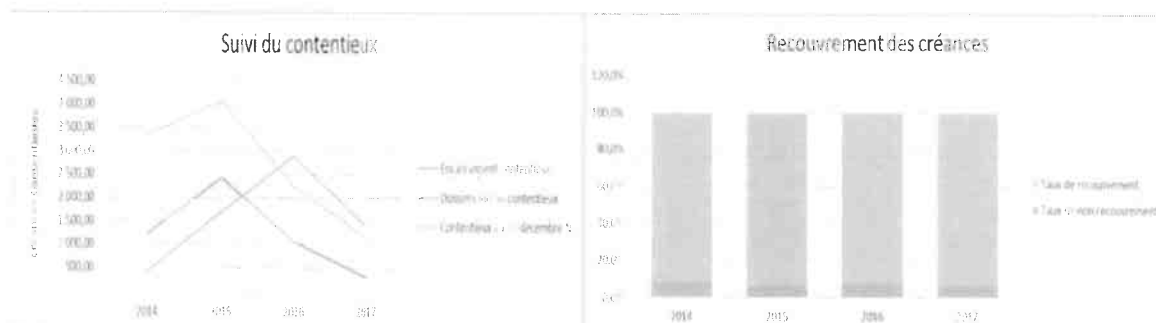
3) ANALYSE DES COMPTES DE TIERS ET D'ATTENTE

- **Les créances du service d'hébergement :**

Les efforts conjoints de l'établissement et de l'agence comptable portent leurs fruits : les indicateurs de recouvrement sont très bons, et en constante progression.

Le taux de non-recouvrement de ces créances est d'environ 6%, en diminution de deux points par rapport à l'année précédente. De plus:

- La majorité des créances est récente : elles concernent l'année en cours.
- Les créances contentieuses ont encore diminué de moitié, elles ne représentent plus que 6% des créances sur les familles en fin d'exercice.



- **Les principales créances, hors frais scolaires, existant à la fin de l'exercice sont quasi nulles:**

Les seuls soldes débiteurs sont :

- Un reste à recouvrer sur subvention du Conseil Départemental d'aide à la restauration, pour 458,00 €.
- Une subvention du CD pour réparation en cuisine, de 500,00 €.
- Des charges locatives d'un personnel logé, pour 136,03 €.

- **Les ressources affectées :**
 - Elles sont utilisées rapidement pour financer les actions qui en ont motivé le versement. Les reliquats de subventions spécifiques demeurant en soldes créditeurs concernent pour l'essentiel des opérations sur l'année scolaire en cours.
- **Les principaux soldes créditeurs sont les suivants :**
 - Des avances des familles pour les voyages scolaires et la restauration : 2 485,90 €.
 - Une avance surcharges locatives : 340,02 €.
 - Les crédits pédagogiques globalisés de l'Etat : 7325,39 €.
 - Un reliquat de crédits pour manuels scolaires : 12985,15 €.
 - Un reliquat de subvention « numérique au collège » : 5 570,60 €
 - Une subvention « plan numérique » : 6810,00 €.
 - Des crédits de fonds sociaux (reliquat 2016 et subvention 2017): 9049,04 €.
 - Une subvention de la mairie de Canohès pour le projet Gigants : 100,00 €.
 - Des fonds européens, pour 5 464,49 €. Cette subvention est une provision sur un projet ERASMUS en cours de réalisation. La recette sera constatée en fin d'action.
- **Les autres soldes débiteurs ou créditeurs :**

Ils sont liés aux opérations budgétaires de fin d'exercice. Ils n'ont pas d'incidence sur l'équilibre financier du collège.

4) INDICATEURS FINANCIERS :

Résultat de l'exercice et fonds de roulement :

Compte tenu des prélèvements sur le fonds de roulement autorisés durant l'exercice, l'exécution du budget a généré un résultat déficitaire de 14 550,55 €.

Compte tenu des amortissements, l'insuffisance d'autofinancement (excédent des charges sur les recettes de fonctionnement) est de 5 658,09 €. Mais compte tenu des 14 619,60 € d'investissements financés par les réserves, le fonds de roulement diminue de 20 277,69 €, ce qui le porte à 98 348,94 €.

Il représente 81 jours de fonctionnement.

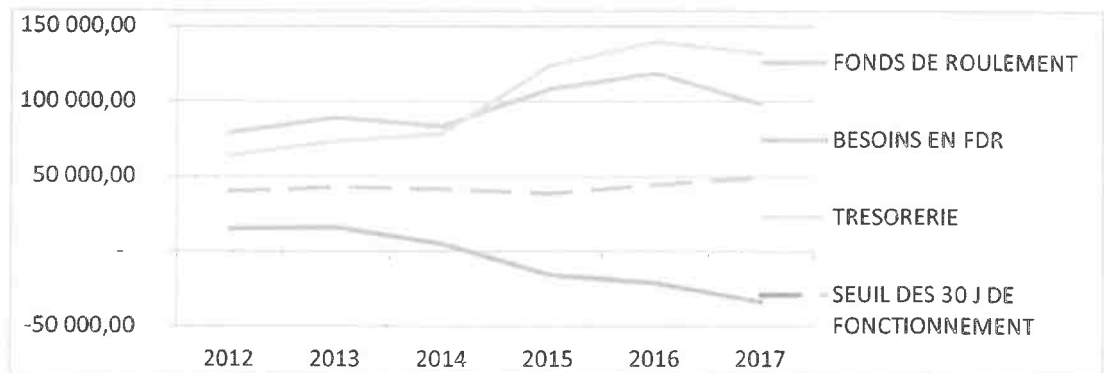
Besoin en fonds de roulement :

Cet indicateur, qui représente la différence entre l'actif circulant (emplois des fonds) et les dettes et avances reçues par l'établissement, s'élève à -33 734,43 €.

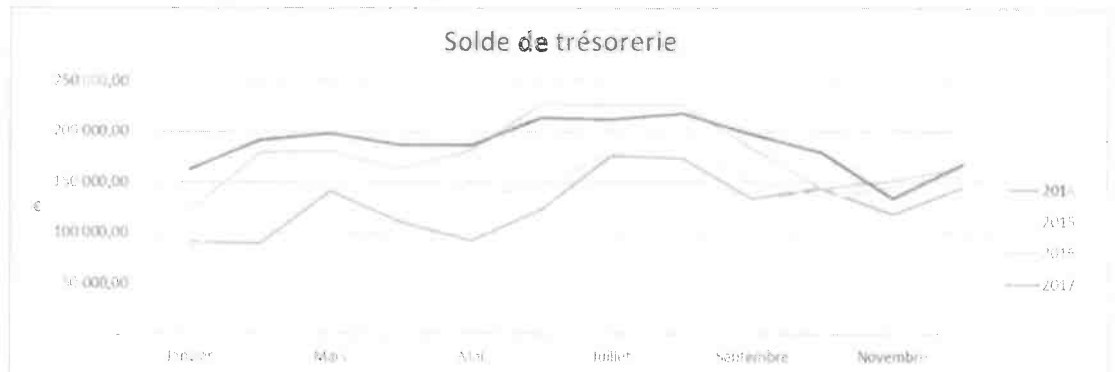
Ce besoin en fonds de roulement négatif est un indicateur de bonne santé financière. Il est dû à la fois au faible niveau de créances, et à d'importants reliquats de subventions en attente d'utilisation.

Trésorerie :

C'est l'écart entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement. Elle s'élève à 132 083,37 €, soit un nombre de jours de trésorerie de 81 jours.



Les soldes mensuels de trésorerie :



Le flux annuel de trésorerie demeure très solide, avec une encaisse toujours supérieure à 140 000 €.

Autres indicateurs :

- Le taux moyen de charges à payer est quasi nul (0,06%)
- Le taux de non-recouvrement : il est faible : 5,44 % , en nette baisse (7,50% en 2016).

CONCLUSION :

Le collège François Mitterrand est en très bonne santé financière, et les crédits dont il bénéficie sont gérés de manière dynamique.

Son fonds de roulement a diminué de 17%, après avoir augmenté de 42% les deux précédentes années. Il assure toujours un fonctionnement fluide, et permet d'envisager, en cas de besoin, des financements sur fonds propres.

Toulouges, le

L'Ordonnateur

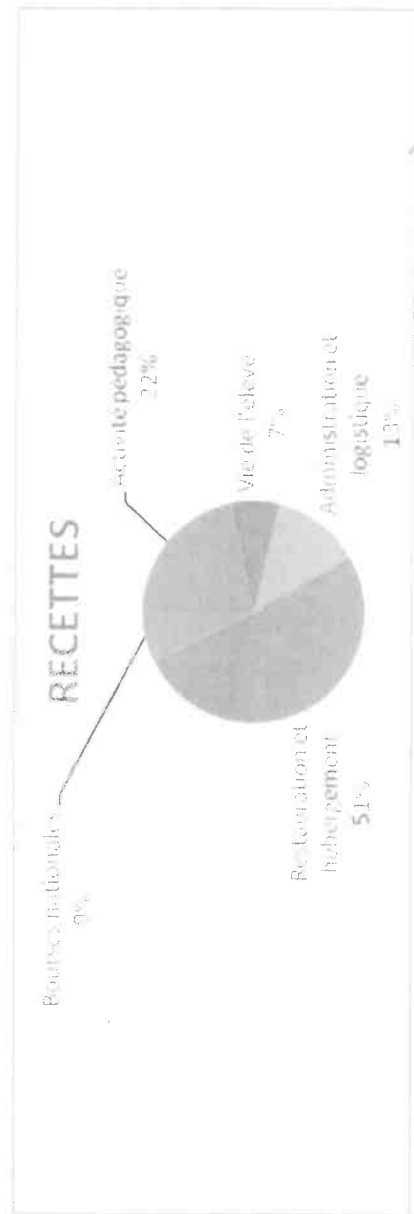
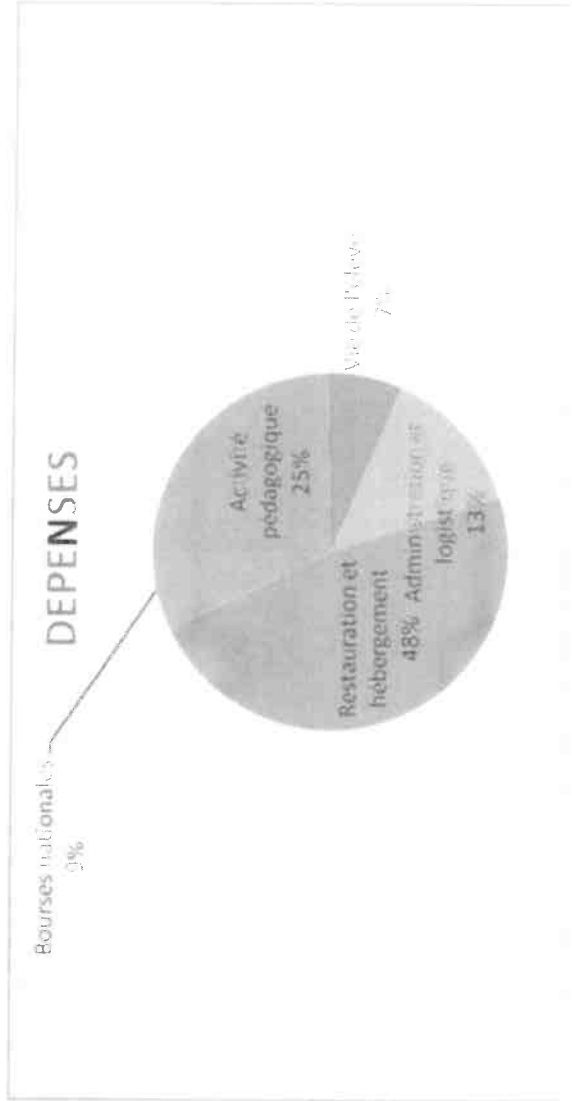
Florent MARTIN

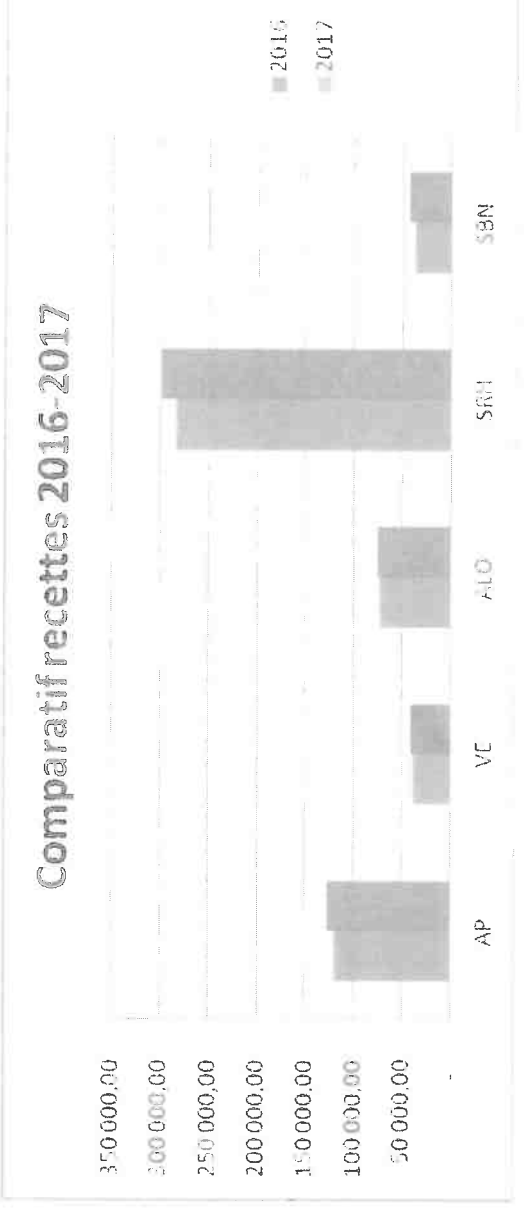
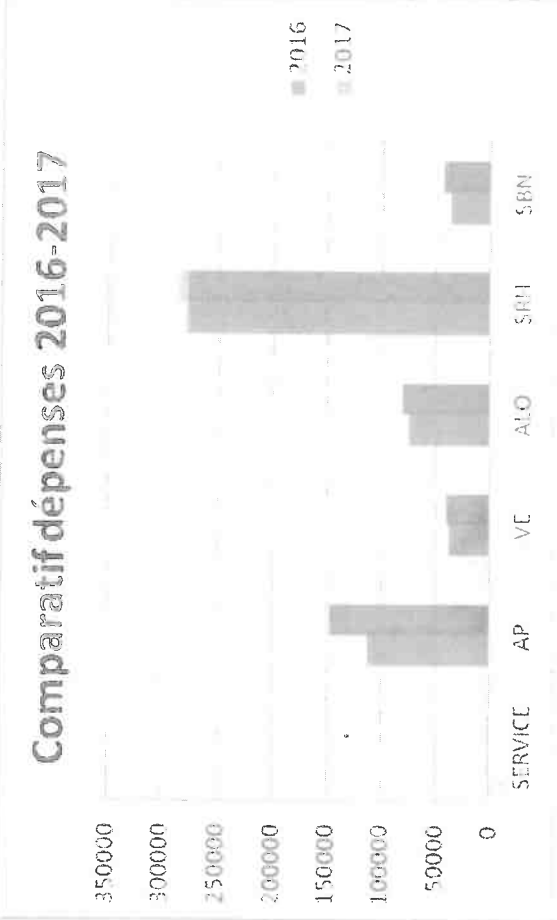
L'Agent Comptable

Lionel VIDAL

EXECUTION DU BUDGET 2017

SERVICE	LIBELLE	DEPENSES					RECETTES				
		2016	2017	DEPENSES %	VARIATION 2016-2017	2016	2017	RECETTES %	VARIATION 2016-2017		
AP	Activité pédagogique	112 686,34	148 173,46	24,7%	31%	119 418,32	127 021,79	21,7%	6%		
VE	Vie de l'élève	38 469,20	40 378,91	6,7%	5%	38 469,20	41 124,46	7,0%	7%		
ALO	Administration et logistique	74 917,91	81 186,70	13,5%	8%	72 673,96	75 601,35	12,9%	4%		
SRH	Restauration et hébergement	280 295,25	286 947,65	47,8%	2%	284 195,94	298 388,57	51,0%	5%		
SBN	Bourses nationales	36 946,56	43 257,00	7,2%	17%	36 946,56	43 257,00	7,4%	17%		
	TOTAL DE LA 1ERE SECTION	543 315,26	599 943,72	100,0%	10%	551 764,00	585 393,17	100,0%	6%		
	RESULTAT						- 14 550,55				
	CAF / IAF						- 5 658,09				
	Opérations en capital	8 008,80	14 619,60		83%	1 420,00		0,0%	-100%		
	TOTAL EXECUTION BUDGETAIRE	551 324,06	614 563,32		11%	553 184,00	585 393,17	100,0%	6%		

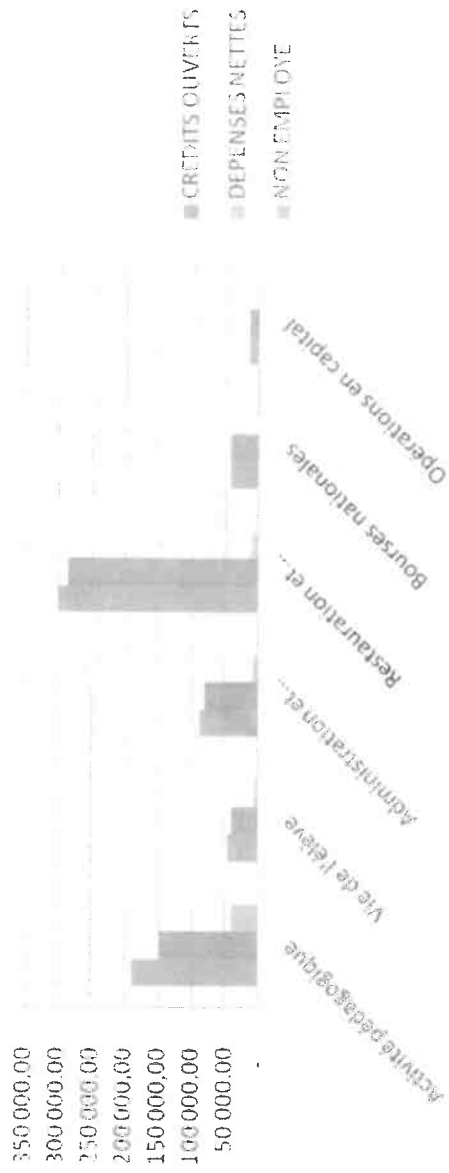




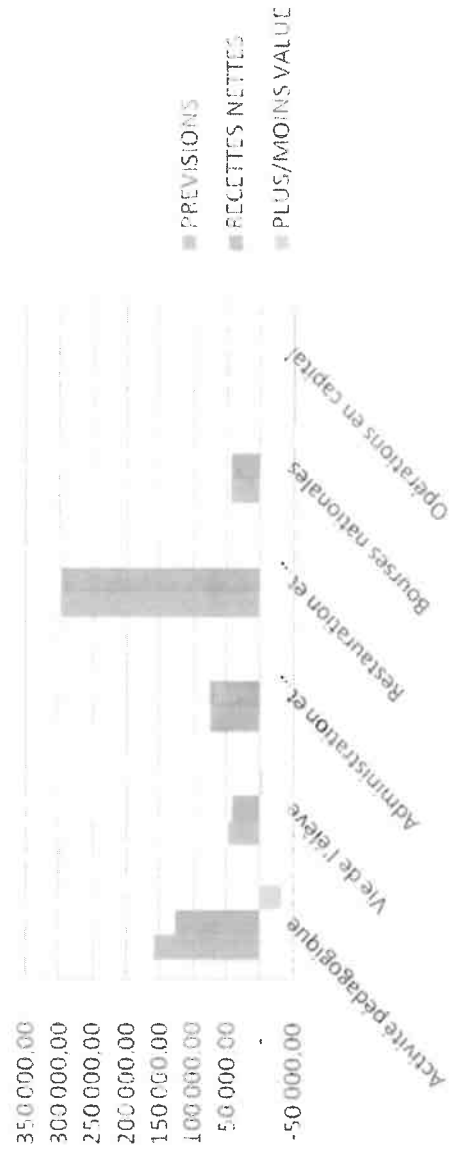
REALISATION DU BUDGET 2017

SERVICE	LIBELLE	DEPENSES					RECETTES				
		CREDITS OUVERTS	DEPENSES NETTES	NON EMPLOYE	TAUX DE REALISATION	PREVISIONS	RECETTES NETTES	PLUS/MOINS VALUE	TAUX DE REALISATION		
AP	Activité pédagogique	148 516,04	148 173,46	41 356,58	78,2%	127 021,79	-32 551,54	79,6%			
VE	Vie de l'élève	40 378,91	40 378,91	6 620,36	85,9%	41 124,46	-5 874,81	87,5%			
ALO	Administration et logistique	81 186,70	81 186,70	8 371,29	90,7%	75 601,35	718,69	101,0%			
SRH	Restauration et hébergement	286 947,65	286 947,65	11 493,52	96,1%	298 388,57	0,40	100,0%			
SBN	Bourses nationales	43 257,00	43 257,00	-	100,0%	43 257,00	0,00	100,0%			
	TOTAL DE LA 1ERE SECTION	599 943,72	599 943,72	67 841,75	89,8%	585 393,17	-37 707,26	93,9%			
	RESULTAT	-	-			- 14 550,55					
	CAF / IAF	-	-			- 5 658,09					
OPC	Opérations en capital	14 619,60	14 619,60	302,40	98,0%	-	0,00	#DIV/0!			
	TOTAL EXECUTION BUDGETAIRE	614 563,32	614 563,32	68 144,15	90,0%	585 393,17	-37 707,26	93,9%			

réalisation des dépenses



réalisation des recettes



Académie MONTPELLIER
Exercice 2017

Ministère : Education Nationale
Etablissement : 0600864F
COLLEGE F MITTERRAND TOULOUSES
Allée de Barcelone
35350 TOULOUSES

Departement : PYRENEES-ORIENTALES
Date de : 4/02/18
Page : 3

PROPOSITION DE VENTILATION DU RESULTAT DE L'ETABLISSEMENT

RESULTAT DE L'EXERCICE

-14 590,58

Exercice

4/02/18

	Services courants	Excédents	Déficits
SERVICE GENERAL			25 991,47
SERVICES SPECIAUX			
SRH Restauration et hébergement		11 440,92	
TOTALX		11 440,92	0,00
TOTAL GENERAL			14 590,58